

Accompagner les entreprises vers la transition numérique sur le territoire

Constat



Les entreprises de l'Opc EP et la transition numérique

- ▶ **57 % des entreprises** considèrent qu'elles seront concernées à court ou moyen terme par une modernisation de leurs outils informatiques et le renforcement de leur présence sur internet.

Les priorités exprimées par les entreprises

- ▶ **43 %** pensent créer un site internet ou refondre leur site existant.
- ▶ **32 %** souhaiteraient bénéficier d'une subvention ou d'un prêt pour accompagner la transition.
- ▶ **19 %** comptent développer ou renforcer leur relation client digitale.

Source : Enquête REFLEx Opc EP 2023.

La Communauté de Commune du Briançonnais mise sur le numérique et favorise la création d'infrastructures et de réseaux de communication

- Consciente des difficultés actuelles, la Communauté de Communes du Briançonnais s'implique dans le numérique au travers de différentes actions, de l'accueil des startups au déploiement de la fibre en passant par l'installation de tiers-lieux.
- Pour consolider ses atouts, la Communauté de Communes du Briançonnais veut être au rendez-vous des nouvelles mutations par une meilleure maîtrise du numérique et de ses usages au regard des besoins des populations (résidents et touristes) et des entreprises.

Tous les métiers et toutes les entreprises sont touchés par la transition numérique

- Les entreprises sont ouvertes au développement du numérique mais semblent démunies quant à la démarche de mise en œuvre.
- Un besoin d'accompagnement est exprimé notamment par les TPME : analyse des besoins, installation d'équipement, aides financières pour l'installation Les besoins et les usages du numérique dans les entreprises sont différents selon leur taille et leur secteur d'activité.
- La question du manque de compétence dans ce domaine est posée (usage, contrôle, sécurité...). Les usages du numérique doivent en effet s'accompagner d'une bonne connaissance des risques et demandent le développement de compétences nouvelles de l'entreprise dans ce domaine.

Les enjeux

- **Sensibiliser et accompagner les entreprises** dans l'appropriation du numérique.
- **Développer une offre de formation** dans et pour le numérique afin de répondre aux besoins des entreprises et des populations.
- **Valoriser la marque Employeur** du territoire via le numérique.

Pistes d'actions

1 Exploiter les diagnostics pour définir une stratégie numérique

- Consolider les résultats des différents diagnostics et définir un plan d'action territorial d'accompagnement des entreprises et des salariés avec l'ensemble des acteurs concernés.

2 Sensibiliser les entreprises au numérique et les accompagner de manière personnalisée vers la transition numérique

- Encourager les entreprises, notamment les TPME à aller vers le numérique en prévoyant leur accompagnement dès l'expression du besoin jusqu'à la concrétisation de leur solution personnalisée.
- Promouvoir le soutien financier du FNE pour les formations à la transition numérique.
- Recueillir des témoignages d'expériences réussies afin d'encourager les démarches. La Communauté de Communes du Briançonnais pourrait par exemple valoriser les entreprises innovantes en la matière sur son site internet.
- Développer la marque Employeur par le numérique en favorisant l'utilisation des réseaux sociaux.
- Développer l'activité des entreprises sur le net : vente en ligne, formations au e-commerce, réservation en ligne...
- Amener les entreprises à protéger leur activité et à sécuriser leurs transactions sur le net.
- Proposer aux entreprises de professionnaliser un salarié ou un alternant en lui donnant des compétences numériques : exemple du projet ADN - Animateur Digital et Numérique, de l'Opcoc EP.

3 Proposer une offre de formation dans et pour le numérique pour répondre aux besoins en compétences des entreprises et des populations

- Proposer des formations au numérique adaptées et/ou des applications clés en main aux chefs d'entreprises et aux artisans. Le soutien pourrait également inclure une prestation pour la prise en main et un support d'assistance à l'utilisation.
- Pour faciliter l'appropriation de la formation, il pourrait être opportun d'envisager des déploiements par module, du plus indispensable aux fonctionnalités de confort.
- Animer des ateliers collectifs de Branche ou de territoire pour faire émerger des solutions collectives ou individuelles aux transformations numériques.

4 Développer et encourager l'utilisation des tiers-lieux numériques mis en place par la Communauté de Communes du Briançonnais

- Informer les entreprises de l'existence et du rôle des tiers-lieux numériques, de fablab et des pépinières d'entreprises (Coodyssée, CimeLab, Quai9, Altipolis...).
- Faciliter leur appropriation en proposant des formations à distance dans les salles équipées.
- Mutualiser l'offre de formation dans les tiers-lieux.

Partenaires pressentis

Communauté de Communes du Briançonnais, DDETS 05, Région Sud, autres Opcoc, Chambres consulaires, prestataires de formation, organisations professionnelles, associations de commerçants, réseaux d'entreprises, tiers-lieux...